

2019-4989
2019-12-20

FORMULE



LOT#12702-1010

NET WEIGHT 20 KG

BIOCIDE À L'ÉTAT SOLIDE POUR USAGE COMMERCIAL DANS LES PUIS DE PRODUCTION DE GAZ OU DE PÉTROLE, LES SYSTÈMES DE REFROIDISSEMENT PAR RECIRCULATION D'EAU ET DANS LES PUISARDS POUR FLUIDES DE TRAVAIL DES MÉTAUX.

COMMERCIAL

MODE D'EMPLOI :

Chaque bâtonnet pèse 118 g et contient 100 g d'ingrédients actifs.

L'EMBALLAGE INTÉRIEUR EST HYDROSOLUBLE

Fluides de travail des métaux :

Utiliser une dose variant entre 0,6 kg et 1,2 kg par 10 000 litres de volume du système. Mettre le produit directement dans le puisard à l'endroit approprié.

Champs de pétrole :

Utiliser des doses de 100 ppm d'ingrédients actifs (en se basant sur le volume d'eau contenue dans le système) jusqu'à ce que le contrôle soit obtenu. Le dosage d'entretien varie entre 10 et 25 ppm. Selon les différentes situations d'utilisation, mettre le produit dans le système aux endroits indiqués ci-dessous.

Puits de gaz :

Insérer le produit dans le système de vannes de la tête de puits pour qu'il descende dans les colonnes d'extraction.

Puits de pétrole :

Insérer le produit par les colonnes d'extraction lorsque les tiges de pompage sont relevées.

Réservoirs de stockage :

Insérer le produit par le trou d'échantillonnage.

Tours de refroidissement par recirculation d'eau :

Nettoyer en profondeur les systèmes fortement encrassés avant d'utiliser le produit (p. ex. avec du chlore).

Utiliser des doses de choc de 100 ppm en se basant sur le volume d'eau contenue dans le système jusqu'à ce que le contrôle soit obtenu. Le dosage d'entretien se situe entre 15 et 50 ppm. Mettre le produit directement dans le puisard du système à l'endroit approprié.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si c'est possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion**, appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

NOTE À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire ne doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MB 3044

FORMULE MB 3044

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

La vente à l'unité des bâtonnets est interdite.

GARANTIE : 2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL 84,5 %

(100 grammes d'ingrédients actifs par bâtonnet)

**N° D'ENREGISTREMENT : 29867 - LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES**

DANGER POISON

CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET : 10 BÂTONNETS par 1,18 kg

Jutzi Water Technologies

525 Wright Blvd

Stratford, Ontario N4Z 1H3

Telephone: 1-519-814-9283

Fax: 1-519-814-9288

**IN CASE OF EMERGENCY CALL
EN CAS D'URGENCE APPELER
CANUTEC (613)996-6666**

2019-4989

2019-12-20

MICROBICIDE LIQUIDE À LARGE SPECTRE NON PARFUMÉE POUR LE CONTRÔLE DES ALGUES, DES BACTÉRIES ET DES CHAMPIGNONS

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL.

Corrosif pour les yeux et la peau. En cas d'ingestion, ce produit peut être fatal. Ne pas avaler. Ne pas inhaler de la poussière. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le contact avec les aliments.

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures lors du mélange et du chargement de ce produit de même que pendant le nettoyage et les réparations.

Il peut se dégager du formaldéhyde lors de l'utilisation de ce produit. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans des circonstances propices à l'atteinte, sur les lieux de travail, de concentrations de formaldéhyde dans l'air qui soient supérieures aux seuils d'exposition établis par les organismes compétents de santé et de sécurité au travail. Lorsque la concentration mesurée dépasse ces seuils, il est recommandé de porter un appareil de protection respiratoire approuvé par la NIOSH

Se laver les mains avant de manger, boire, prendre de la gomme à mâcher, fumer ou utiliser les toilettes.

Retirer immédiatement tous les vêtements et l'équipement de protection si le pesticide entre en contact avec la peau par l'intermédiaire de vêtements imprégnés de produit ou lors d'un déversement. Se laver la peau à fond avant de revêtir des vêtements propres et l'équipement de protection nécessaire pour poursuivre le travail entamé.

Jeter les vêtements ou autres matières absorbantes imprégnés du produit concentré ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

ENTREPOSAGE :

Entreposer ce produit loin des éléments suivants :

- a) Matières comburantes
 - b) Chaleur et sources d'inflammation
 - c) Aliments et contenants alimentaires
- Éviter le contact avec les métaux.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.

3. Rendre le contenant inutilisable.

4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

.

5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit peut provoquer des réactions cutanées ou allergiques chez certains individus. Traiter selon les symptômes.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres étendues d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'employer ce produit.